



Informations pratiques

L'ambiance :

Les stages organisés par la fédération privilégient la convivialité. Les cours alternent la théorie et la mise en pratique sur le terrain.

Documentation :

Au début du stage technique ou du stage d'animateur raquettes vous recevrez une documentation que vous conserverez. Elle porte sur tous les thèmes abordés pendant le stage.

Alimentation :

En le faisant savoir dès votre inscription au stage, le centre d'accueil s'efforcera de vous satisfaire si vous avez un régime alimentaire particulier.

Les formateurs :

Chaque stage est animé par une équipe de formateurs fédéraux certifiés par la fédération, qui sont à votre disposition à tout moment pour faciliter votre séjour en remédiant dans les meilleurs délais aux problèmes que vous rencontreriez, et en soirée pour une mise à niveau qui vous serait utile.

Emploi du temps :

L'emploi du temps du stage vous sera remis à l'ouverture du stage. Les soirées peuvent être consacrées aux mises à niveau, à des exercices ou au temps personnel. L'internat obligatoire n'exclut pas la possibilité de disposer librement des soirées au cours desquelles des exercices ne sont pas programmés.

L'hébergement :

Les stagiaires se répartissent librement par niveau de stage et par sexe en chambre de deux à quatre lits ou petit dortoir suivant les centres. Dans la mesure du possible les couples sont logés dans une même chambre.

Arrivée la veille :

Si vous devez arriver la veille du stage et que vous ne l'avez pas indiqué sur votre bulletin d'inscription, veuillez en informer le secrétariat de la fédération au moins deux semaines avant la date du stage. Le montant des frais supplémentaires est indiqué sur le calendrier des stages.

Arrivée en train :

Si l'arrivée la veille est possible, prévenir le secrétariat plus deux semaines à l'avance pour qu'un formateur vienne vous chercher en gare ou à l'arrêt de car le plus proche.

Covoiturage :

Deux semaines avant le début du stage, une liste de covoiturage est adressée aux participants qui l'ont souhaité sur leur demande d'inscription.

Conjoint :

Selon les places disponibles dans le centre d'hébergement votre conjoint(e) peut vous accompagner sans participer aux cours théoriques et pratiques, à l'exception d'une randonnée d'une journée prévue au programme, et sous réserve d'une condition physique et d'un équipement adaptés à la randonnée en moyenne montagne. Le coût du séjour du conjoint comprend l'hébergement, les repas et une cotisation fédérale.

Camping-cars :

Le stationnement des camping-cars n'est pas toujours possible dans l'enceinte des centres.

Animaux :

Nos amies les bêtes ne sont pas admises dans les stages. Veuillez à les faire garder par une personne de confiance.

Paiement :



L'acompte et le solde du stage peuvent être payés par chèque, carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard), Chèques Vacances, espèces. Il n'est pas rendu de monnaie sur les Chèques Vacances. En cas de désistement, après déduction de la retenue prévue aux conditions d'inscription, le montant des Chèques Vacances est conservé sous forme d'avoir valable douze mois pour un stage de la fédération. Les "e-chèques vacances" ne sont pas admis.

+ d'informations :

Ne vous adressez pas au centre d'hébergement car il ne gère pas les stages de la Fédération, mais appelez le secrétariat (lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, + jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 45 sauf périodes de congés scolaires et jours fériés), ou mieux, adressez un courriel à : secretariat@ffmm.net.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site www.ffmm.net

Lire les conditions générales de participation du stage concerné.